

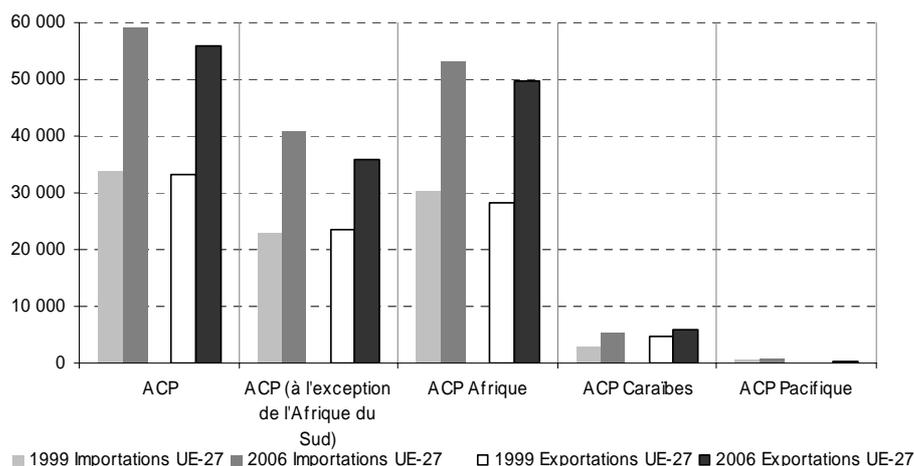
Commerce entre l'UE-27 et les régions ACP en 2006

Statistiques commerciales dans le cadre des accords de partenariat économique (APE)¹

Faits marquants

- La valeur des échanges entre l'UE-27 et les pays ACP a augmenté de 72 % entre 1999 et 2006, pour un total (importations et exportations) de 115 132 millions EUR en 2006.
- Les importations de l'UE-27 ont progressé de 76 % et les exportations de 68 % au cours de cette période, ce qui a provoqué un faible déficit commercial avec les pays ACP pour 2006 (3 345 millions EUR).
- Les pays ACP d'Afrique sont de loin le principal partenaire commercial ACP de l'UE-27, avec 89 % de tous les échanges entre l'ACP et l'UE-27 en 2006. Ces échanges se sont accrus de 75 % entre 1999 et 2006, dans le droit fil de la hausse globale de la valeur des échanges entre l'UE-27 et les pays ACP au cours de cette période.
- Les échanges entre l'UE-27 et les pays ACP, à l'exception de l'Afrique du Sud, ont augmenté de 66 % entre 1999 et 2006 et représentaient 67 % de l'ensemble des échanges ACP en 2006.
- Les échanges avec la région de l'Afrique australe (voir la note méthodologique pour la description des régions) au cours de la même période ont enregistré une hausse de 96 % pour les importations de l'UE-27 et de 109 % pour ses exportations.
- Les principales importations de l'UE-27 provenant des pays ACP en 2006 concernaient les sections «produits minéraux» (38 % des importations de l'UE-27 provenant des pays ACP) et «perles; pierres gemmes et métaux; monnaies» (14 %). Pour ces deux sections de marchandises (SH), les principaux partenaires de l'UE-27 étaient, respectivement, les régions d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique australe.
- La principale exportation de l'UE-27 vers les pays ACP concernait les sections «machines et appareils; matériel électrique et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils» (33 % des exportations de l'UE-27 vers les pays ACP) et «matériel de transport» (17 %).

Graphique 1: évolution du commerce extérieur de l'UE-27 avec les pays ACP, 1999-2006 – millions EUR



Statistiques en bref

STATISTIQUES GÉNÉRALES ET RÉGIONALES

127/2007

Auteurs

Georgios XENELLIS
Evangelos PONGAS

Contenu

Faits marquants 1

Évolution du commerce extérieur de l'UE-27 avec les pays ACP 2

Commerce extérieur de l'UE-27 avec les pays ACP par produit et par région 3

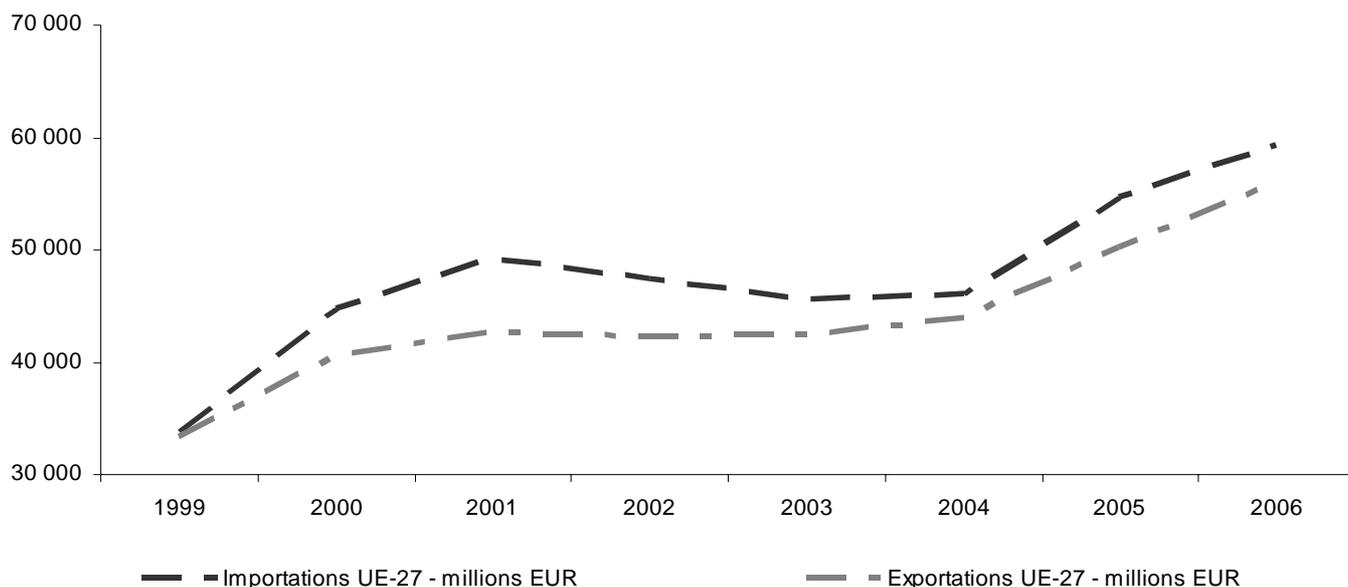


Fin de rédaction: 30.11.2007
Données extraites le: 10.07.2007
ISSN 1977-0332
Numéro de catalogue: KS-SF-07-127-FR-N
© Communautés européennes, 2007

¹ En 2003, les négociations avec les six régions ACP (Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique de l'Est et australe, Communauté de développement de l'Afrique australe, Caraïbes, Pacifique) ont été lancées dans le but de respecter les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'empêcher les autres membres de l'OMC de remettre en cause les préférences commerciales dont bénéficient les pays ACP. Ce point est important, étant donné que les accords commerciaux actuels reposent sur une dispense des règles de l'OMC permettant d'éviter toute poursuite juridique qui expire à la fin 2007. Comme mentionné dans l'accord de Cotonou de 2000 entre les pays ACP et l'UE, les accords de partenariat économique (APE) sont conçus pour répondre à la mondialisation en stimulant l'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale par le biais de l'intégration régionale, en mettant l'accent sur le développement.

Évolution du commerce extérieur de l'UE-27 avec les pays ACP

Graphique 2: évolution du commerce extérieur de l'UE-27 avec les pays ACP en millions EUR, 1999-2006



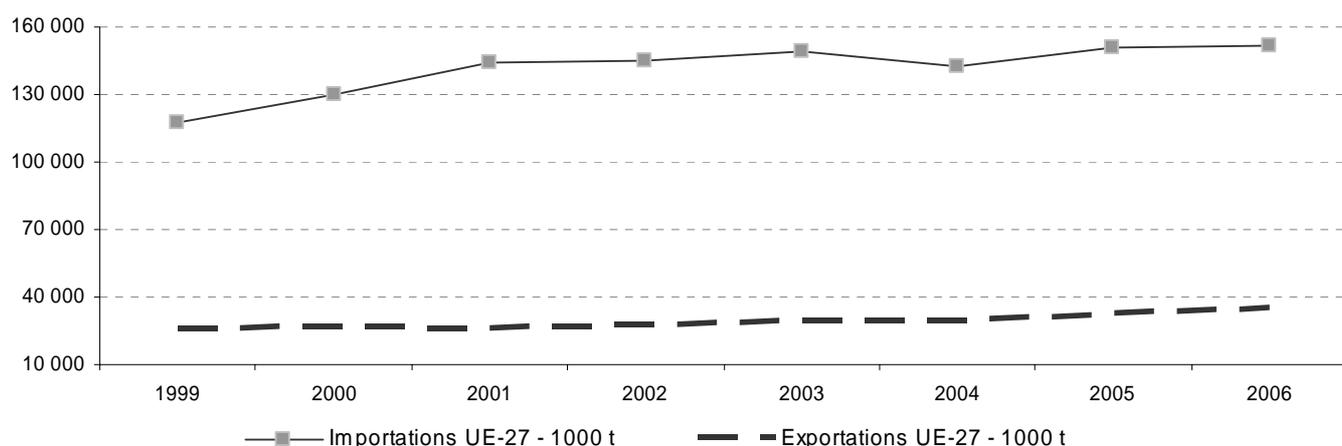
La valeur des échanges entre l'UE-27 et les pays ACP a augmenté entre 1999 et 2006. Alors que le commerce a diminué en 2002 et 2003, il a augmenté en 2006 pour atteindre une hausse globale de 72 %.

Ce phénomène est illustré par le graphique 3, qui, malgré la forte croissance du commerce en valeur, montre une

augmentation d'à peine 30 % pour les quantités importées et de 36 % pour les quantités exportées.

L'écart en termes de volume pour le commerce de l'UE-27 peut s'expliquer en grande partie par les grandes quantités de combustibles minéraux importés dans l'UE-27 provenant des pays ACP (38 % en valeur de toutes les exportations des pays ACP vers l'UE-27.)

Graphique 3: évolution du volume du commerce extérieur de l'UE-27 avec les pays ACP en milliers de tonnes, 1999-2006



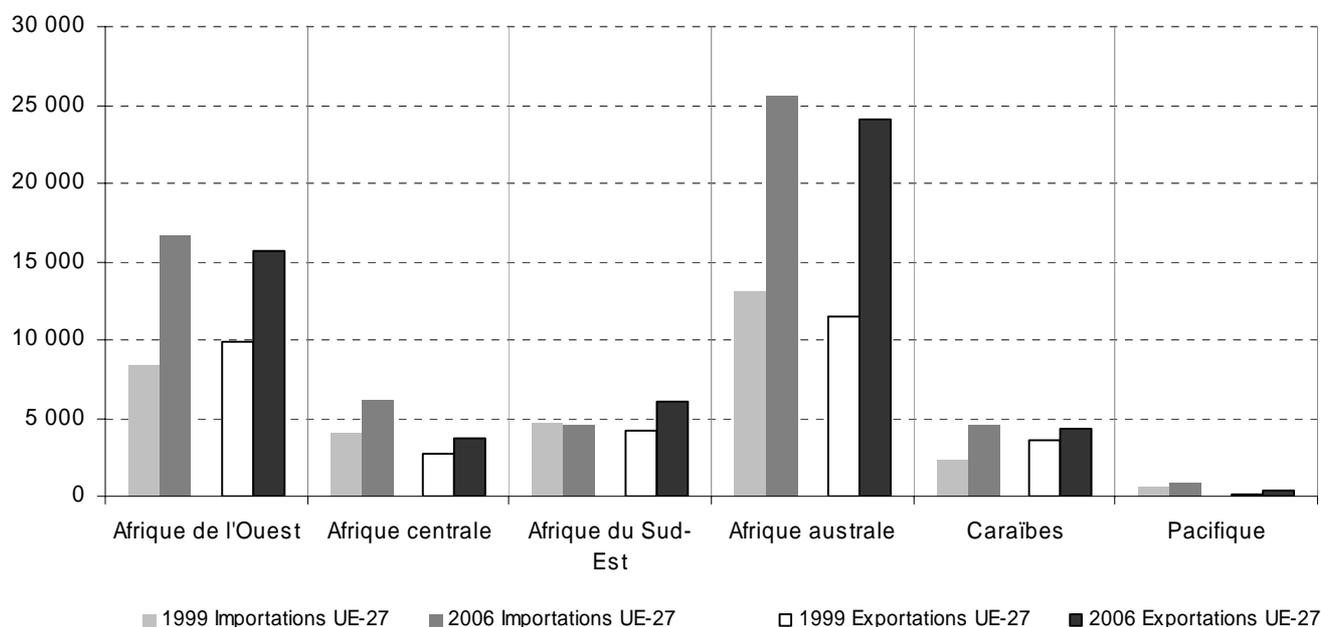
Commerce extérieur de l'UE-27 avec les pays ACP par produit et par région

Entre 1999 et 2006, on a constaté une hausse globale de 72% de la valeur totale des échanges entre l'UE-27 et les pays ACP, principalement en raison de la domination de la région de l'Afrique australe, dont les importations et exportations avec l'UE-27 ont augmenté respectivement de 96 et 109 % au cours de cette période.

L'Afrique de l'Ouest était le deuxième partenaire commercial le plus important avec 28 % de l'ensemble des échanges en 2006.

En 2006, l'UE-27 a enregistré de faibles déficits avec toutes les régions individuelles, sauf avec l'Afrique du Sud-Est, où elle a engrangé un excédent commercial.

Graphique 4: évolution du commerce extérieur de l'UE-27 avec les régions ACP en millions EUR, 1999-2006



Les taux de croissance élevés au début de la période 1999-2006 ont fortement chuté pour la plupart des groupes de produits entre 1999 et 2004, le recul étant intervenu essentiellement entre 2001 et 2003. Une reprise a eu lieu à la fin de la période, avec une hausse des importations et des exportations de l'UE-27 de 10 304 millions d'euros entre 2005 et 2006 (tableaux 1 et 2).

Les tableaux 3 et 4 montrent que même si la région de l'Afrique australe a dominé les importations et les exportations globales, d'autres régions, en particulier l'Afrique de l'Ouest, ont connu un volume important d'échanges pour des produits spécifiques au cours de 2006.

Tableau 1: Importations de l'UE-27 – taux de croissance du commerce entre l'UE-27 et les pays ACP par type de marchandise, 1999-2006

Sections du système harmonisé	Importations de l'UE-27 provenant des pays ACP							
	Valeur commerciale, 2006 (millions EUR)	Taux de croissance annuel (%)						
		1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006
I Animaux vivants et produits du règne animal	1 534	17.5%	11.5%	-1.6%	-6.8%	-3.6%	-0.1%	-3.5%
II Produits du règne végétal	3 727	3.9%	-2.6%	-4.7%	0.4%	-2.0%	7.6%	0.8%
III Graisses, huiles et cires animales ou végétales	230	-18.0%	-10.4%	13.4%	2.1%	-6.8%	5.5%	-12.1%
IV Produits alimentaires; boissons, liquides alcooliques; tabac	5 180	-7.9%	13.2%	13.6%	3.5%	-9.5%	-3.0%	-1.5%
V Produits minéraux	22 666	96.0%	10.2%	-11.4%	-1.1%	0.7%	55.1%	23.6%
VI Produits des industries chimiques ou des industries connexes	1 510	20.5%	8.4%	0.1%	-3.4%	-2.5%	7.4%	23.1%
VII Plastiques et caoutchouc	710	25.8%	5.4%	0.1%	17.4%	20.6%	9.2%	26.9%
VIII Cuirs, pelleteries; articles de sellerie; sacs à main	318	49.3%	24.7%	-2.1%	-23.9%	-11.3%	-8.6%	7.3%
IX Bois; charbon de bois; liège; ouvrages de sparterie	1 359	15.5%	2.2%	-10.6%	-6.8%	4.6%	2.7%	-7.2%
X Pâtes à bois; papier et carton	236	34.8%	0.3%	4.3%	-9.5%	-11.5%	-0.5%	3.2%
XI Matières textiles et ouvrages en ces matières	1 169	14.5%	-2.6%	-16.4%	-9.9%	-2.4%	-17.2%	1.2%
XII Chaussures, coiffures, parapluies, cannes	40	-9.0%	-5.1%	4.6%	-7.2%	3.9%	-15.2%	-1.9%
XIII Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, céramique; ouvrages en verre	104	14.1%	6.8%	22.4%	5.9%	28.7%	17.4%	0.7%
XIV Perles; pierres gemmes et métaux précieux; monnaies	8 190	41.2%	2.3%	-14.6%	6.6%	-6.5%	7.8%	0.8%
XV Métaux communs et ouvrages en ces métaux	5 018	35.8%	10.2%	-13.9%	6.1%	42.1%	11.8%	41.2%
XVI Machines; appareils électriques; image, son	2 770	44.8%	28.4%	-8.6%	6.2%	9.3%	9.3%	20.1%
XVII Matériel de transport	2 861	13.0%	34.7%	-5.6%	4.4%	5.3%	24.2%	-42.3%
XVIII Instruments optiques, de musique, médicaux; horloges	251	32.7%	12.4%	14.1%	-22.2%	10.1%	11.3%	6.3%
XIX Armes et munitions	15	-18.7%	77.5%	144.2%	-49.1%	-20.0%	-3.4%	93.8%
XX Marchandises et produits divers	357	7.3%	1.0%	2.9%	-1.2%	4.2%	-19.2%	-7.5%
XXI Objets d'art, de collection ou d'antiquité	18	-20.0%	-23.1%	33.2%	-27.5%	3.4%	1.5%	18.6%
Marchandises non spécifiées ailleurs	196	8.7%	117.2%	-47.9%	8.3%	24.7%	-13.4%	81.5%
TOTAL	59 239	32.4%	10.2%	-3.8%	-3.7%	1.0%	18.7%	8.5%

Tableau 2: Exportations de l'UE-27 – taux de croissance du commerce entre l'UE-27 et les pays ACP par type de marchandise, 1999-2006

Sections du système harmonisé	Exportations de l'UE-27 vers les pays ACP							
	Valeur commerciale, 2006 (millions EUR)	Taux de croissance annuel (%)						
		1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006
I Animaux vivants et produits du règne animal	1 272	13.5%	10.2%	-4.5%	-0.6%	-4.5%	3.0%	0.8%
II Produits du règne végétal	1 136	16.2%	4.7%	3.9%	3.7%	-26.3%	17.7%	27.9%
III Graisses, huiles et cires animales ou végétales	155	-9.1%	-5.5%	16.9%	-7.6%	-23.7%	-13.9%	-2.7%
IV Produits alimentaires; boissons, liquides alcooliques; tabac	2 650	17.2%	15.8%	0.4%	-3.1%	-5.3%	3.1%	22.5%
V Produits minéraux	3 955	86.8%	-26.1%	12.4%	-4.0%	43.2%	44.9%	51.3%
VI Produits des industries chimiques ou des industries connexes	5 462	10.1%	8.9%	0.3%	-0.6%	3.5%	10.2%	9.8%
VII Plastiques et caoutchouc	1 948	14.8%	9.4%	-4.2%	0.6%	6.3%	13.2%	8.5%
VIII Cuirs, pelleteries; articles de sellerie; sacs à main	60	12.6%	-4.9%	-4.6%	-13.6%	-7.3%	-12.5%	16.7%
IX Bois; charbon de bois; liège; ouvrages de sparterie	176	10.7%	7.6%	6.7%	-3.6%	8.2%	8.2%	12.0%
X Pâtes à bois; papier et carton	1 420	15.8%	4.3%	2.8%	-1.4%	6.1%	-3.1%	10.7%
XI Matières textiles et ouvrages en ces matières	1 085	11.8%	5.4%	-4.3%	-7.2%	-6.0%	-0.5%	9.0%
XII Chaussures, coiffures, parapluies, cannes	139	9.5%	9.6%	-12.7%	-5.4%	-11.8%	6.7%	12.9%
XIII Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, céramique; ouvrages en verre	716	8.3%	5.3%	-3.3%	-3.7%	-2.9%	3.8%	14.2%
XIV Perles; pierres gemmes et métaux précieux; monnaies	816	75.1%	10.1%	-30.8%	60.1%	-5.3%	22.9%	-0.7%
XV Métaux communs et ouvrages en ces métaux	3 382	7.4%	17.4%	4.8%	-3.6%	13.2%	12.8%	12.4%
XVI Machines; appareils électriques; image, son	18 252	14.8%	9.7%	0.8%	-0.4%	13.2%	13.9%	17.4%
XVII Matériel de transport	9 724	44.7%	-5.0%	-5.0%	5.9%	-9.9%	23.2%	-8.5%
XVIII Instruments optiques, de musique, médicaux; horloges	1 831	18.1%	13.8%	-1.9%	0.3%	9.4%	21.8%	13.5%
XIX Armes et munitions	34	-2.3%	18.9%	-17.3%	-8.7%	45.8%	50.0%	-38.9%
XX Marchandises et produits divers	816	11.5%	17.0%	-6.3%	-6.5%	7.3%	9.9%	22.8%
XXI Objets d'art, de collection ou d'antiquité	16	-25.0%	10.8%	-23.8%	-31.4%	5.8%	9.3%	15.9%
Marchandises non spécifiées ailleurs	323	-19.0%	-19.6%	-4.2%	12.1%	21.8%	-7.1%	29.8%
TOTAL	55 893	21.9%	4.9%	-0.7%	0.4%	3.7%	14.3%	11.3%

(1) Voir notes méthodologiques

Tableau 3: Importations de l'UE-27 – part des régions ACP dans le commerce hors UE-27 par produit, 2006

Sections du système harmonisé	Total des importations hors UE-27 (millions EUR)	Parts du total hors UE (%) par section					
		Afr. de l'Ouest	Afr. centrale	Afr. du Sud-Est	Afr. australe	Caraïbes	Pacifique
I Animaux vivants et produits du règne animal	19 155	1.9%	0.1%	1.6%	3.8%	0.4%	0.0%
II Produits du règne végétal	29 023	1.7%	0.9%	4.9%	4.1%	1.0%	0.2%
III Graisses, huiles et cires animales ou végétales	5 075	0.9%	0.0%	0.0%	0.1%	0.0%	3.4%
IV Produits alimentaires; boissons, liquides alcooliques; tabac	27 500	8.0%	0.8%	3.9%	2.8%	2.1%	0.6%
V Produits minéraux	362 999	3.2%	1.0%	0.0%	1.7%	0.3%	0.0%
VI Produits des industries chimiques ou des industries connexes	97 785	0.1%	0.1%	0.0%	0.6%	0.7%	0.0%
VII Plastiques et caoutchouc	34 225	1.0%	0.3%	0.0%	0.6%	0.1%	0.0%
VIII Cuirs, pelleteries; articles de sellerie; sacs à main	11 168	1.2%	0.0%	0.7%	0.8%	0.0%	0.0%
IX Bois; charbon de bois; liège; ouvrages de sparterie	12 122	3.0%	7.4%	0.1%	0.6%	0.1%	0.0%
X Pâtes à bois; papier et carton	14 375	0.0%	0.0%	0.1%	1.5%	0.0%	0.0%
XI Matières textiles et ouvrages en ces matières	76 833	0.1%	0.0%	1.0%	0.3%	0.0%	0.0%
XII Chaussures, coiffures, parapluies, cannes	13 948	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.2%	0.0%
XIII Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, céramique; ouvrages en verre	9 192	0.0%	0.0%	0.1%	1.0%	0.0%	0.0%
XIV Perles; pierres gemmes et métaux précieux; monnaies	32 567	0.5%	1.2%	0.3%	22.7%	0.4%	0.0%
XV Métaux communs et ouvrages en ces métaux	96 496	0.2%	0.4%	0.5%	3.9%	0.2%	0.0%
XVI Machines; appareils électriques; image, son	312 756	0.0%	0.0%	0.0%	0.8%	0.0%	0.0%
XVII Matériel de transport	96 362	0.6%	0.0%	0.1%	1.0%	1.1%	0.3%
XVIII Instruments optiques, de musique, médicaux; horloges	50 717	0.1%	0.0%	0.1%	0.2%	0.1%	0.0%
XIX Armes et munitions	709	0.0%	0.0%	0.0%	2.2%	0.0%	0.0%
XX Marchandises et produits divers	30 954	0.0%	0.0%	0.1%	1.0%	0.0%	0.0%
XXI Objets d'art, de collection ou d'antiquité	3 041	0.0%	0.0%	0.1%	0.4%	0.0%	0.0%
Marchandises non spécifiées ailleurs	13 441	0.1%	0.0%	0.1%	1.2%	0.1%	0.0%
TOTAL	1 350 436	1.2%	0.5%	0.3%	1.9%	0.3%	0.1%

Tableau 4: Exportations de l'UE-27 - part des régions ACP dans le commerce hors UE-27 par produit, 2006

Sections du système harmonisé	Total des exportations hors UE-27 (millions EUR)	Parts du total hors UE (%) par section					
		Afr. de l'Ouest	Afr. centrale	Afr. du Sud-Est	Afr. australe	Caraïbes	Pacifique
I Animaux vivants et produits du règne animal	12 287	4.8%	1.1%	1.5%	1.6%	1.1%	0.0%
II Produits du règne végétal	11 931	3.5%	1.3%	1.1%	2.5%	0.6%	0.0%
III Graisses, huiles et cires animales ou végétales	2 609	1.9%	0.6%	0.4%	2.2%	0.7%	0.1%
IV Produits alimentaires; boissons, liquides alcooliques; tabac	40 584	2.5%	0.7%	0.8%	1.8%	0.7%	0.0%
V Produits minéraux	62 208	4.3%	0.2%	0.2%	1.1%	0.6%	0.0%
VI Produits des industries chimiques ou des industries connexes	163 899	1.0%	0.3%	0.4%	1.4%	0.1%	0.0%
VII Plastiques et caoutchouc	45 069	1.1%	0.3%	0.4%	2.1%	0.3%	0.0%
VIII Cuirs, pelleteries; articles de sellerie; sacs à main	9 617	0.1%	0.0%	0.1%	0.3%	0.1%	0.0%
IX Bois; charbon de bois; liège; ouvrages de sparterie	9 378	0.3%	0.1%	0.3%	1.0%	0.1%	0.0%
X Pâtes à bois; papier et carton	26 368	1.4%	0.4%	0.7%	2.3%	0.4%	0.0%
XI Matières textiles et ouvrages en ces matières	35 214	1.1%	0.4%	0.5%	0.9%	0.2%	0.0%
XII Chaussures, coiffures, parapluies, cannes	5 707	0.7%	0.4%	0.2%	0.8%	0.2%	0.0%
XIII Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, céramique; ouvrages en verre	16 350	0.9%	0.3%	0.3%	2.1%	0.5%	0.0%
XIV Perles; pierres gemmes et métaux précieux; monnaies	29 119	0.2%	0.1%	0.3%	2.1%	0.1%	0.0%
XV Métaux communs et ouvrages en ces métaux	84 838	1.1%	0.4%	0.3%	1.7%	0.3%	0.0%
XVI Machines; appareils électriques; image, son	345 663	1.3%	0.3%	0.7%	2.5%	0.3%	0.0%
XVII Matériel de transport	163 928	1.1%	0.2%	0.6%	3.0%	0.9%	0.1%
XVIII Instruments optiques, de musique, médicaux; horloges	55 639	0.5%	0.2%	0.4%	1.8%	0.1%	0.0%
XIX Armes et munitions	1 611	0.7%	0.3%	0.2%	0.7%	0.2%	0.0%
XX Marchandises et produits divers	19 531	0.8%	0.4%	0.5%	1.9%	0.3%	0.0%
XXI Objets d'art, de collection ou d'antiquité	4 723	0.1%	0.0%	0.0%	0.2%	0.0%	0.0%
Marchandises non spécifiées ailleurs	12 089	0.6%	0.2%	0.3%	0.7%	0.8%	0.0%
TOTAL	1 158 125	1.4%	0.3%	0.5%	2.1%	0.4%	0.0%

(1) Voir notes méthodologiques

Les régions de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Ouest sont les principaux partenaires commerciaux pour les importations en valeur (en euros) ...

Avec des taux de croissance importants entre 2004 et 2006, les «*produits minéraux*» (section V SH) représentaient 38 % de l'ensemble des importations de l'UE-27 provenant des pays ACP en 2006. Le Nigeria se taillait la part du lion de ces échanges (45 %), ses exportations de combustibles minéraux en 2006 s'élevant à 10 130 millions EUR. L'Afrique du Sud était également un partenaire commercial important en matière de produits minéraux, mais représentait moins de la moitié du commerce du Nigeria (4 146 millions EUR).

Avec des taux de croissance irréguliers pour la période, les importations de l'UE-27 de «*perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisie; monnaies*» (section XIV SH) s'élevaient à 14 % de l'ensemble des importations de l'UE-27 provenant des pays ACP en 2006. En examinant cette section de plus près, on constate que la région de l'Afrique australe représentait 23 % de l'ensemble des importations de celle-ci vers l'UE, dont 14 % pour l'Afrique du Sud, 5 % pour le Botswana et 2 % pour la Namibie.

L'Afrique du Sud était également le principal partenaire commercial pour les «*métaux communs et ouvrages en ces métaux*» (section XV SH) et plus particulièrement les importations de fer et d'acier de l'UE-27 en provenance de l'Afrique du Sud représentait 3 % de l'ensemble des importations de l'UE-27 provenant des pays ACP.

Les importations dans l'UE-27 de «*machines et appareils, matériel électrique et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils*» (section XVI SH) d'Afrique du Sud représentaient 4 % de la totalité des marchandises importées par l'UE en 2006 provenant des pays ACP. Il s'agissait essentiellement de machines et appareils de filtrage ou de purification des gaz (64%).

Avec des taux de croissance négatifs depuis 2003, les «*produits des industries alimentaires; boissons, liquides alcooliques et vinaigres; tabacs et succédanés de tabac fabriqués*» (section IV SH) ont néanmoins été échangés dans de grandes quantités en 2006, représentant environ 9 % de l'ensemble des importations de l'UE-27 provenant des pays ACP. À l'exception de l'Afrique centrale et du Pacifique, toutes les régions ACP représentaient plus de 2 % des importations de l'UE-27 pour cette section du SH. La Côte d'Ivoire était le principal partenaire commercial, avec son commerce de cacao et de préparations à base de cacao représentant 4 % de l'ensemble des importations de l'UE-27 pour cette section.

Les importations de l'UE-27 provenant d'Afrique centrale en matière de «*bois, charbon de bois et ouvrages en bois; liège et ouvrages en liège; ouvrages de sparterie ou de vannerie*» (section IX SH) étaient principalement constituées d'exportations de bois et de charbon de bois du Cameroun et du Gabon, à hauteur de 5 % de

l'ensemble des importations de l'UE-27 provenant des pays ACP.

Parmi les pays ACP, les pays des Caraïbes sont les principaux importateurs de «*matériel de transport*» (section XVII SH), représentant 1,1 % de l'ensemble des importations de l'UE-27 pour cette section.

Les importations de l'UE-27 en matière de «*graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale*» (section III SH) provenant des pays ACP du pacifique représentaient 3,4 % de l'ensemble des importations de l'UE-27 pour cette section. Ces importations provenaient principalement de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

... et pour les exportations en valeur (en euros)

Avec des taux de croissance solides depuis 2003, les «*machines et appareils, matériel électrique et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils*» (section XVI SH) constituaient 33 % des exportations de l'UE-27 vers les pays ACP en 2006. C'est l'Afrique du Sud qui se taille ici la part du lion (40 %), avec les exportations des parties et accessoires de machines automatiques de traitement des données.

L'Afrique du Sud dominait également le deuxième grand groupe des exportations de l'UE-27 vers les pays ACP, avec 45 % du commerce de «*matériel de transport*» (section XVII SH). Les exportations de l'UE-27 vers l'Afrique du Sud de véhicules autres que les véhicules pour voies ferrées ou similaires constituaient 7 % de l'ensemble des exportations de l'UE-27 vers les pays ACP.

À nouveau, l'Afrique du Sud était le principal partenaire commercial pour les «*produits des industries chimiques ou des industries connexes*» (section VI SH), avec 38 % des exportations de l'UE-27 vers les pays ACP dans cette section.

Les exportations de l'UE-27 vers l'Afrique de l'Ouest d'«*animaux vivants et produits du règne animal*» (section I SH), s'élèvent à près de 5 % de l'ensemble des exportations hors UE-27 pour cette section, en raison principalement des exportations de poissons, de crustacés, de produits laitiers, d'œufs d'oiseaux, de miel naturel et de produits comestibles d'origine animale vers le Nigeria.

De la même manière, les exportations de «*produits minéraux*» (section V SH) de l'UE-27 vers l'Afrique de l'Ouest, consistant principalement en des exportations de combustibles minéraux vers le Nigeria, constituent 4 % de l'ensemble des exportations de l'UE-27 dans cette section, tandis que les exportations vers l'Afrique de l'Ouest de «*produits du règne végétal*» (section II SH) (principalement les produits comestibles et certaines racines et tubercules, ainsi que des céréales vers le Sénégal) s'élèvent à 4 % de l'ensemble du commerce de l'UE-27 pour cette section.

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Sources de données

Le contenu du présent numéro de «Statistiques en bref» se fonde sur les données disponibles dans la base de données Comext d'Eurostat (source Eurostat).

Méthodologie pour les statistiques relatives au commerce extérieur

Dans la méthodologie appliquée aux statistiques relatives au commerce de marchandises, les statistiques du commerce extracommunautaire (entre les États membres et les pays non membres) ne tiennent pas compte des échanges impliquant des marchandises en transit, placées dans un hangar douanier ou admis temporairement (pour des foires commerciales, des expositions temporaires, des tests, etc.). C'est ce que l'on appelle le «commerce spécial». Le partenaire sera dans ce cas le pays de destination finale des marchandises.

Composition et définition des différents groupes de pays et organisations

UE-27: Union européenne des 27: Belgique, Bulgarie, République tchèque, Danemark, Allemagne, Estonie, Irlande, Grèce, Espagne, France, Italie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Malte, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Sloveenie, Finlande, Suède et Royaume-Uni.

Pays ACP: les relations entre l'UE et les pays ACP sont actuellement régies par l'**accord de partenariat ACP-UE**, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et conclu pour une période de 20 ans

http://ec.europa.eu/development/Geographical/CotonouIntro_en.cfm

«ACP» signifie «Afrique, Caraïbes, Pacifique» et regroupe les 79 pays suivants:

- **pays ACP africains:** Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, République centrafricaine, Tchad, Comores, République du Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, São Tomé e Príncipe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Soudan, Swaziland, Tanzanie (République unie), Togo, Ouganda, Zambie et Zimbabwe;
- **pays ACP des Caraïbes:** Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Cuba, Dominique, République dominicaine, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie,

Classification des marchandises

Aux fins de la présente publication, les produits sont présentés conformément aux sections du système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) du Conseil de coopération douanière. Pour des raisons pratiques, les titres de ces sections ont été abrégés dans les tableaux. Les titres complets des sections sont mentionnés plus bas.

Pour de plus amples informations sur le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, veuillez consulter l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures>. Cliquez ensuite sur «classifications» et «système harmonisé de désignation et de codification des marchandises 2007».

Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinidad-et-Tobago;

- **pays ACP du Pacifique:** Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Micronésie (État fédéral), Nauru, Niué, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa (anciennement Samoa occidentale), Îles Salomon, Timor-Leste (Timor-Oriental), Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

La sélection des régions ACP correspond aux régions qui négocient actuellement les accords de partenariat économique (APE) avec l'UE. Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/trade/issues/bilateral/regions/acp/reg_neg_en.htm

Afrique de l'Ouest: Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo et Mauritanie.

Afrique centrale: Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, République démocratique du Congo et São Tomé e Príncipe.

Afrique du Sud-Est: Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Rwanda, Seychelles, Soudan, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

Afrique australe: Angola, Botswana, Lesotho, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie.

Caraïbes: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, République dominicaine, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinidad-et-Tobago.

Pacifique: Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Micronésie (État fédéral), Nauru, Niué, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa (anciennement Samoa occidentale), Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

Cuba, le Timor-Leste et la Somalie sont les seuls pays ACP qui ne participent pas aux négociations des APE.

Abréviations:

Afr.: Afrique

La présente publication a été produite avec l'aide de Ruben Alba Aguilera et Pierre Beziz.

Titres des sections du système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH)	
Numéro de section	Titre de la section
I	Animaux vivants et produits du règne animal
II	Produits du règne végétal
III	Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale
IV	Produits des industries alimentaires; boissons, liquides alcooliques et vinaigres; tabacs et succédanés de tabac fabriqués
V	Produits minéraux
VI	Produits des industries chimiques ou des industries connexes
VII	Matières plastiques et ouvrages en ces matières; caoutchouc et ouvrages en caoutchouc
VIII	Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières; articles de bourrellerie ou de sellerie; articles de voyage, sacs à main et contenants similaires; ouvrages en boyaux
IX	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois; liège et ouvrages en liège; ouvrages de sparterie ou de vannerie
X	Pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques; papier ou carton à recycler (déchets et rebuts); papier et ses applications
XI	Matières textiles et ouvrages en ces matières
XII	Chaussures, coiffures, parapluies, parasols, cannes, fouets, cravaches et leurs parties; plumes apprêtées et articles en plumes; fleurs artificielles; ouvrages en cheveux
XIII	Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues; produits céramiques; verre et ouvrages en verre
XIV	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisie; monnaies
XV	Métaux communs et ouvrages en ces métaux
XVI	Machines et appareils, matériel électrique et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils
XVII	Matériel de transport
XVIII	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision; instruments et appareils médico-chirurgicaux; horlogerie; instruments de musique; parties et accessoires de ces instruments ou appareils
XIX	Armes, munitions et leurs parties et accessoires
XX	Marchandises et produits divers
XXI	Objets d'art, de collection ou d'antiquité
	Marchandises non spécifiées ailleurs (chapitre 99 de la nomenclature combinée)

Pour en savoir plus :

Données : [Site Web EUROSTAT/Page d'accueil/Statistiques générales et régionales/Données](#)

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408
Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support :

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui :

<http://ec.europa.eu/eurostat/>

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

L'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>
E-mail: info@publications.europa.eu